




Avoir un schéma vaccinal complet et obtenir le « pass sanitaire » après une vaccination à l'étranger

 J'ai reçu un vaccin...	 J'ai un schéma vaccinal...	 Pour obtenir mon « pass sanitaire » dois-je recevoir une nouvelle dose de vaccin ?
Pfizer-BioNTech, Moderna, AstraZeneca, Janssen (Autorisé par l'EMA) OU Covishield, R-Covi, Fiocruz (reconnu comme équivalent par l'ANSM ou «EMA-like»)	Complet →	Mon schéma est complet, je n'ai pas besoin d'une nouvelle dose de vaccin
	Incomplet →	OUI, 1 dose de vaccin ARNm**
Sinopharm, Sinovac* (Reconnu par l'OMS)	Complet →	OUI, 1 dose de vaccin ARNm**
	Incomplet →	OUI, 2 doses de vaccin à ARNm entre 21 et 49 jours d'intervalle**
Sputnik et autres (Reconnu ni par l'EMA ni par l'OMS)	Complet ou incomplet →	OUI, 2 doses de vaccin à ARNm entre 21 et 49 jours d'intervalle**

*
 - Sinopharm (Beijing Institute of Biological Products) : SARS-CoV-2 Vaccine (Vero Cell), Inactivated (InCoV)
 - Sinovac : COVID-19 Vaccine (Vero Cell), Inactivated/Coronavac™

** 4 semaines après la dernière injection de vaccin réalisée à l'étranger ou, à défaut, au plus vite

Si vous recevez une ou plusieurs doses complémentaires en France, votre « pass sanitaire » sera valide 7 jours après la dernière injection de vaccin à ARNm.

Plus d'informations sur la vaccination sur :
www.solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19

